



ISALAN N'MASNAT

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION MASNAT AU NIGER ET EN FRANCE

N° 55 -novembre 2021

Au sommaire de ce numéro :

EDITORIAL

PROJET DE DEUXIEME FERME

LE MARAICHAGE

EDITORIAL

L'actualité au Niger, en cette fin de l'année 2021, est marquée par plusieurs événements :

- la présence, dans les zones frontalières avec le Mali, le Burkina Faso, le Nigeria, le Tchad, La Libye et l'Algérie, de plusieurs groupes terroristes ;
- le développement de ces groupes dans la région de Tilia et surtout autour de Tillabéri non loin de Niamey, la capitale du Niger, est très inquiétant.

Les dernières attaques révèlent la forte présence de ces organisations aux frontières, avec des incursions jusqu'au cœur du pays.

La région de l'Azawagh n'est pas totalement épargnée. Très peu d'Européens y vivent et peu s'y rendent en ce moment. Cette situation n'impacte pas les relations entre Masnat-Niger et Masnat-France car nous avons déjà mis en place, pour des raisons liées à l'éthique même de Masnat, une organisation où les Nigériens prennent tout en charge. Les contacts téléphoniques et mails par internet, très faciles et peu coûteux, remplacent les rencontres sur place. C'est efficace mais ces relations, qui sont celles du monde moderne, sont pour nous infiniment moins agréables ...

Tout le monde sait que la réponse à la présence du terrorisme, dans ces régions du Sahel, est le développement économique ; mais peu de choses sont faites. En ce qui nous concerne, nous avons décidé, non pas de nous replier et d'attendre, mais d'accentuer encore plus fortement les actions de formation, d'aide à la santé et au développement. Avec vous tous, nous voulons mobiliser encore plus en France : c'est dans ce sens que l'Assemblée Générale tenue le 25 septembre 2021, a insufflé une mobilisation autour d'une deuxième ferme. Ce projet de deuxième ferme constitue une grande étape pour Masnat. Car, dès la création de Masnat en France l'objectif fondamental a toujours été de développer et soutenir Masnat-Niger. Fort de ce soutien, Masnat-Niger a créé des conditions de confiance qui lui ont permis de développer beaucoup des projets avec des organismes comme le PAM, la FAO et bien d'autres.

Masnat-France n'est pas venue au Niger pour rester et pérenniser son aide et son assistance mais pour passer le relais dès que possible. L'objectif est, dans tous les domaines d'intervention, de permettre aux Nigériens d'assurer eux-mêmes leur avenir par une insertion de ces actions dans l'économie locale. Nous avons toujours dit que Masnat n'aura atteint son objectif que lorsque ses actions seront entièrement assurées, sur les plans de la compétence et des finances, par les hommes et les femmes d'Afrique. Cela a toujours été notre préoccupation lors d'une action nouvelle.

Il faut maintenant aider à développer de nouvelles activités dans d'autres domaines et contribuer ainsi au développement économique de cette région tout en restant au plus près des plus nécessiteux

Nous savons que vous serez avec nous pour cette nouvelle étape.

Merci encore pour votre fidélité et votre confiance.

Je ne peux pas finir cet éditorial, sans souhaiter que 2022 sera une année de dialogue, de consensus entre les différents acteurs en conflits, car nous en avons tous besoin.

Je souhaite que l'année 2022 soit une année de santé, d'amour et de paix.

Que l'année 2022 nous apporte ce que 2021 a omis de nous apporter.

Bonne et heureuse fin d'année 2021 pour vous et vos proches et bonne année 2022, joyeuse fête de fin d'année.

*Ibrahim Mohamed
Président de MASNAT-France*

PROJET DE DEUXIÈME FERME

Les anciens s'en souviennent peut-être : c'était en juin 2006, il y a presque 15 ans ! Le bureau de MASNAT avait présenté aux adhérents réunis lors de la rencontre annuelle, un projet de soutien aux éleveurs de la région de l'AZAWAGH. C'était le premier projet à caractère économique soutenu par l'association et nous étions convaincus à l'époque que, par son caractère novateur, ce projet allait ouvrir les portes à d'autres projets de même nature.

Comme vous le savez tous, après bien des difficultés exposées dans l'ouvrage consacré à la ferme de l'Espoir, ce projet a pu être mené à bien grâce à l'effort de tous : acteurs de terrain, bénévoles, adhérents de Masnat et acteurs institutionnels. Conformément au contrat passé entre le porteur de projet et les bailleurs, la ferme devait être viable économiquement au bout de quatre ans. Ce fut le cas car depuis 2010, la ferme fonctionne de manière autonome. La ferme, reconnue par la population et les autorités publiques est devenue un modèle.

Comme nous l'avions prévu en 2006, ce modèle a fait des émules. Un des salariés de la ferme de l'Espoir a le projet de monter une ferme avec une dizaine de ses amis. Le but de ce projet est de créer une activité économique capable de subvenir à leurs besoins et aussi de créer 4 à 5 emplois dans un premier temps et plus dans l'avenir.

Ce groupe sera accompagné par les coopérateurs de la ferme de l'Espoir. Pendant les deux premières années, nous serons à leur côté pour les aider à réussir ce projet.

Comme pour la ferme de l'Espoir, la deuxième ferme devra aussi s'autonomiser au bout de quatre ans d'existence.

Rappelons que l'élevage constitue la principale activité économique du Niger. C'est certainement en valorisant et en investissant dans ce domaine que l'économie locale pourra donner du travail aux populations. C'est aussi en développant ce type d'activité que nous pourrions empêcher les jeunes de se lancer dans des aventures incertaines.

Ce projet de nouvelle ferme a été présenté et approuvé par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2021. Les travaux à financer sont les suivants : forage de 50 mètres pour accéder à l'eau, clôture, bâtiments de stockage des aliments pour le bétail. Pour ce faire, Masnat a lancé une souscription pour accompagner le démarrage du projet.

Depuis l'approbation du projet, Masnat-Niger n'a pas chômé. Grâce aux fonds récoltés, deux grosses opérations ont été réalisées :

1° **L'accès à l'eau.** Aujourd'hui la question de l'accès à l'eau est résolue grâce à la réalisation d'un forage de 50m et à la mise en place d'une pompe solaire d'un débit de 7m³/heure, de panneaux solaires et d'un château d'eau de 10m³.

Vous pourrez voir d'autres photos du chantier en consultant le site de Masnat

<https://www.masnat.fr>

2° **le recrutement de personnel.** En effet, le projet nécessite le recrutement de trois salariés : un chef de production pour la coordination et la promotion du projet ; un gardien et un manœuvre pendant 6 mois pour surveiller 24h/24 le chantier et le matériel mis en place.

La suite des travaux dépendra de vous tous. Reste à réaliser la clôture, les bâtiments, les équipements, les matériaux.



Photos AG septembre 2021



Début des travaux de forage



Château d'eau et panneau solaire

LE MARAICHAGE UNE ACTIVITÉ REVOLUTIONNAIRE

Dans le numéro 54 - juillet 2021, nous vous avons parlé d'une activité de maraichage que Masnat exécute avec son partenaire le PAM. Cette activité est aujourd'hui une réalité. Elle fait la joie de la population de TASSARA. Deux villages bénéficient de 3 ha chacun bien aménagés et équipés de forages solaires.

Bientôt, l'espace sera subdivisé en parcelles et chaque famille aura sa parcelle. Les semis débuteront début décembre 2021.



Culture de semences



Entrée du site maraicher



Supervision des travaux de bassins



Terrain de la ferme

**MASNAT : Association d'aide à la formation, à la santé et au développement
économique de l'Azawagh – Niger**
BULLETIN DE SOUSCRIPTION POUR LE PROJET DE FERME A TAHOUA

A retourner à :

- Evelyne Sibille 4 allée des Oursières 38610 Gières
(Pour les souscriptions faites **avant le 1er janvier 2022**)
- Geneviève Rendu 1 rue de Fleurus 75006 Paris
(Pour les souscriptions faites **à partir du 1^{er} janvier 2022**)

Nom(s) et prénom(s) :

Adresse postale :

Adresse mail :

Montant du don : €

Modalités de paiement :

- Par CB en se connectant sur le site Hello Asso MASNAT (en cas de difficulté, voir la marche à suivre sur le site masnat.fr onglet contacts-adhésions). Reçu fiscal disponible sur le site Hello Asso début 2022.
- Par chèque établi à l'ordre de l'association MASNAT. Reçu fiscal adressé par nos soins.

**Pour toute information complémentaire concernant le projet appeler :
- Ibrahim au 00 227 96 99 25 09 (par WhatsApp)**

MASNAT 114 Impasse Guilletière 38134 SAINT JOSEPH DE RIVIERE

Avez-vous pensé à votre cotisation 2021 ?

Cotisation 2021.

<i>Adhésion nouvelle :</i> <input type="checkbox"/>		<i>Renouvellement adhésion :</i> <input type="checkbox"/>	
NOM :		Prénom :	
Adresse :			
Téléphone/portable			
Courriel :			
Cotisation Adhérent	Adulte.....	..	40 €
	Junior (moins de 25 ans)		20 €
Don.....			€
MONTANT TOTAL A REGLER PAR CHEQUE =			€
DATE.....			